



L'ÉCOLE DES SPORTS ET DES DÉCOUVERTES

ANNEE 2023 - 2024

Qu'est-ce que c'est ?	<p>Initiations multisports innovantes et également des activités de découverte autour du sport, de l'éco-citoyenneté, de la culture, de la santé et de l'innovation.</p> <p><u>Exemple d'activités proposées</u> : Athlétisme, Taekwondo, Yoga, apprentissage du vélo, baseball, escalade, skate-board, golf, danses du monde, initiation au secourisme, activités para sportives / handisports, atelier de recyclage, sensibilisation aux violences dans le milieu sportif, course d'orientation, Kin Ball, Double Dutch, E-Sport.</p>
Quand ?	<p>Tous les mercredis matins de 7h30 à 11h30, du mercredi 4 octobre 2023 au mercredi 3 juillet 2024, hors vacances scolaires. Possibilité de récupérer votre enfant jusqu'à 12h30 maximum.</p>
Où ?	<p>Au complexe Léo Lagrange, 25 avenue de l'Europe ; Tél : 01 41 24 09 12</p> <p>L'accueil des enfants se fait entre 7h30 et 8h15 au plus tard au complexe sportif Léo Lagrange.</p> <p>Les activités sportives et de découverte se déroulent de 9h00 à 11h15.</p> <p>▲ <u>Pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs l'après-midi</u> :</p> <p>Ils sont pris en charge après les activités sportives à 11h30, par les éducateurs de l'école municipale des sports qui les accompagnent vers l'accueil de loisirs de leur école pour retrouver les autres enfants et y déjeuner.</p> <p>ATTENTION, vous devrez réserver l'accueil de loisirs depuis votre compte citoyen ou directement auprès du Service Relation Citoyen.</p> <p>▲ <u>Pour les enfants inscrits uniquement à l'école municipale des sports</u> :</p> <p>Entre 11h30 et 12h30, vous pourrez venir chercher votre enfant ou il pourra partir seul, <u>selon l'autorisation parentale que vous nous aurez fournie.</u></p>
Quel public ?	<p>Tous les enfants cachanais scolarisés en école élémentaire à Cachan.</p>
Quand s'inscrire ?	<p>Inscription du lundi 26 juin au dimanche 9 juillet : <u>inscription facilitée en ligne 24h sur 24h sur votre Compte citoyen / Espace familles</u> Ou au Service Relation Citoyen (8 rue Camille Desmoulins) sur horaires d'ouverture au public.</p>

Suite à votre demande d'inscription, une commission d'attribution se réunira. Les critères mis en place pour l'attribution des places sont les suivants : mixité fille/garçon, mixité géographique, mixité sociale.

Une réponse définitive vous sera communiquée au plus tard vendredi 28 juillet (validation ou liste d'attente).

L'inscription se fait à l'année, est définitive et n'entraîne pas de remboursements ; vous serez informés de la validation de l'inscription uniquement par retour de courriel.

Tarifs Ecole des Sports et des Découvertes

Quotients	Tarifs Année Scolaire 2023 / 2024
Extérieur	290, 98 €
Groupe 8	250, 24 €
Groupe 7	178,80 € à 214,33€
Groupe 6	142,89 € à 178,79 €
Groupe 5	125,13 € à 142,88€
Groupe 4	89,22 € à 125,12 €
Groupe 3	71,45 € à 89,21 €
Groupe 2	52,93 € à 71,44 €
Groupe 1	52, 92 €

Modalités de paiements

- Paiement en 1 seule fois au mois de novembre de l'ensemble des séances de l'École Municipale des Sports, entre le 23 octobre et le 5 novembre 2023.
- Facture disponible sur votre espace famille à compter du 23 octobre.
- **Paiement possible en ligne sur votre compte citoyen (à privilégier),**
Ou
- Au guichet du service Relation Citoyen par CB, espèces où chèques.
- Le paiement de l'accueil de loisirs du mercredi après-midi (comprenant le repas) est mensualisé et apparaîtra sur votre facture mensuelle.

Réservation ALSH

Année 2023 / 2024

Les réservations pour l'accueil de loisirs pourront s'effectuer sur votre Compte Citoyen/Espace Familles ou au service Relation Citoyen à partir du 1er août et durant toute l'année scolaire 2023/2024.

Des modifications ou annulations seront possibles jusqu'au mardi soir la semaine précédant le mercredi.